

# Pour l'enseignement, le big bang se rapproche

• Il est venu le temps de définir les priorités du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

• La ministre de l'Education recevra dans quelques jours les avis du groupe central.

• Déjà connus, ils redéfinissent notamment le parcours des élèves et celui des enseignants.

## Marie-Martine Schyns devra imposer ses choix

**L**e Pacte pour un enseignement d'excellence avance à grands pas.

Ce vaste chantier lancé par Joëlle Milquet et qui planche sur une refonte du système éducatif francophone n'a d'ailleurs pas laissé s'installer la nouvelle ministre Marie-Martine Schyns (CDH) pour se rappeler à son bon souvenir.

Et pour cause. Après de longs mois de réflexions qui ont rassemblé des centaines d'acteurs, le groupe central qui coordonne ce Pacte s'apprête, au début du mois de mai, à remettre la synthèse des grandes orientations à la ministre.

Ces orientations, dont les versions intermédiaires sont sorties jeudi dans "Le Soir", le gouvernement de la Communauté française doit désormais analyser leur efficacité, leur équité et leur impact budgétaire. Bref, les priorités ne sont pas encore définies, mais les idées qui sont sur la table permettent de voir plus clairement vers où va le Pacte.

Parmi ces idées se trouve une nouvelle conception de la carrière des en-

seignants, ou du parcours des élèves (voir ci-contre). S'y lisent également de meilleures définitions du métier de directeur (qui devrait être allégé de ses devoirs administratifs), de la formation continue, de l'important dossier des inspections ou du très difficile dossier du réaménagement des rythmes scolaires (voir ci-contre).

"Mais attention, prévient la ministre.

*Je refuse que l'on prenne ces mesures de manière isolée. Le Pacte présentera un projet global de réformes, pas une série de mesures indépendantes."*

### Une dimension participative

Les ambitions du groupe central sont ambitieuses. Elles concernent tout autant la gouvernance que les parcours des élèves ou des enseignants. Elles pourraient même amener à la réécriture du décret "Mission" qui définit les finalités de l'enseignement.

Mais Marie-Martine Schyns sait très bien que pour assurer la pérennité du Pacte, seule la bataille de l'adhésion sur le terrain comptera. C'est cette adhésion qui avait manqué aux précédentes réformes – dont le Contrat pour l'Ecole de la ministre

Arena (PS).

Avant d'aborder cette bataille, la ministre se montre prudente mais confiante, tant elle se félicite de la "dimension participative" qu'a pris le Pacte. Elle souhaite, de plus, y associer le Parlement (peu impliqué jusque-là), pour rédiger des décrets dès cet automne.

En définitive, si la poigne politique de Joëlle Milquet braquait tout autant les acteurs qu'elle leur semblait indispensable pour réaliser de telles réformes, c'est aujourd'hui à Marie-Martine Schyns de mener le chantier à son terme. Si l'ancienne enseignante est sensible au terrain, il lui reste encore à faire preuve d'autorité politique pour assumer des priorités.

BdO

**La ministre de l'Education Marie-Martine Schyns sait très bien que pour assurer la pérennité du Pacte, seule l'adhésion du terrain comptera.**

## 2

### SEMAINES

Les vacances de la Toussaint et celles du Carnaval devraient passer d'une à deux semaines, préconise le groupe central du Pacte pour un enseignement d'excellence. Par ailleurs, les vacances d'été resteront longues de deux mois. Ce débat n'est cependant pas encore réglé.

## 1

### HEURE

Si le Pacte concrétise les propositions du groupe central, les journées scolaires devront commencer à 8h30 et pas avant. Elles devraient également être allongées d'une heure ou d'une heure trente. Objectifs : mieux répondre aux rythmes de l'enfant et intégrer une partie des devoirs dans le cadre de la journée scolaire.

# Le débat autour des rythmes scolaires n'est pas réglé

## Les 3 plus

### 1. Un calendrier plus équilibré

Parler d'une réforme des rythmes scolaires, c'est évoquer autant le calendrier de l'année que l'horaire de la journée. Concernant l'année, le groupe central du Pacte préconise de la répartir en périodes de 7 semaines suivies de deux semaines de congés. Les vacances de la Toussaint et du Carnaval passeraient donc à deux semaines, ce qui permettrait aux élèves de récupérer plus facilement. Les vacances d'été, par contre, seraient maintenues à deux mois. Beaucoup préconisent pourtant de raccourcir ces vacances (qui seraient une coupure trop importante, occasionnant des pertes du savoir acquis durant l'année) mais, pour l'heure, le Pacte n'y songe pas.

### 2. Une journée plus adaptée aux rythmes naturels

Le Pacte entend allonger d'une heure ou d'une heure trente le temps de présence journalier à l'école. Cela permettrait d'y intégrer à la fois une partie des travaux à domicile, mais aussi les activités parascolaires organisées par des acteurs extérieurs. Les volontés souvent évoquées ambitionnent d'augmenter le temps de pause à midi pour y insérer les activités ludiques, culturelles ou sportives. Une telle réorganisation s'adapterait mieux aux rythmes biologiques et psychologiques des enfants qui ont des pics d'attention le matin et dans le milieu de l'après-midi.

### 3. Favoriser une meilleure équité sociale

Ces bouleversements se veulent aussi sociaux. Ils entendent mieux coller à la vie professionnelle des parents, tout autant que favoriser l'accès de tous à des activités culturelles ou extrascolaires. Un point important est de scinder plus clairement le temps familial du temps scolaire en inscrivant les devoirs dans la journée de l'écolier. Cela permettra également de lutter contre les inégalités en encadrant ces devoirs par des professionnels.

## Les 3 moins

### 1. Bouleverser le temps de travail des enseignants

C'est un des plus importants écueils qui freinent une réforme déjà annoncée en... 1991. Les syndicats demeurent en effet très vigilants sur la question. D'une part parce que la population scolaire actuelle rend le travail des enseignants plus difficile et qu'il ne faudrait donc pas l'alourdir, et d'autre part parce que si la journée est rallongée et que les heures "de fourche" sont plus nombreuses, il faudra améliorer le cadre scolaire (les salles des profs par exemple) pour que les enseignants puissent y travailler dans de meilleures conditions. Enfin, comme le rappelait dans nos pages Eugène Ernst, le secrétaire général de la CSC-Enseignement, "*des problèmes statutaires seront à régler*" pour les profs qui effectuent des remplacements.

### 2. La coordination des secteurs reste difficile

Revoir le calendrier de l'année, c'est avant tout devoir se coordonner, notamment avec les secteurs du tourisme et de l'Horeca. Si le nouveau calendrier ne touche pas aux vacances d'été, les discussions devraient être simplifiées. C'est cependant devoir se coordonner également avec le monde de l'extrascolaire (celui du sport ou des académies) pour revoir l'organisation et les horaires de celui-ci.

### 3. La question du financement n'est pas encore résolue

C'est le point qui risque de retarder encore une telle réforme, car son coût sera conséquent. Les activités culturelles intégrées à la journée scolaire devront par exemple être organisées en conformité avec la gratuité de l'école. "*Autre souci, évoquait encore Eugène Ernst, une école en milieu rural se retrouve défavorisée par rapport à une école en ville où l'offre para- et péri-scolaire s'avère plus large et accessible. Enfin, en Communauté française, comment organiser cette intégration avec tant d'écoles différentes et de réseaux concurrents ?*"

### Les élèves

#### Un tronc commun renforcé

**Tronc commun** Dans les faits il n'y a pas en Belgique francophone de véritable tronc commun qui permet à tous les enfants de suivre une formation polytechnique commune. Le groupe central du Pacte propose d'en imposer un jusqu'à la fin de la troisième secondaire. Un tel tronc commun, soulignent ses adeptes, permettrait aux enfants de choisir leur orientation en connaissance de cause, et de diminuer l'influence que leur milieu socio-économique peut avoir sur leur choix.

**Redoublement** Lors de ce tronc commun, le redoublement devrait devenir exceptionnel. La ministre refuse son interdiction mais promet, pour le réduire, de favoriser des solutions alternatives, telles que les remédiations.

**Examen** Ce tronc commun se clôturerait par une évaluation externe certificative. Ceux qui y échoueraient devraient suivre une année complémentaire. Toujours selon les propositions du groupe central, ne subsisteraient que deux filières : le général et une filière qualifiante.

### Les enseignants

#### Une carrière redessinée

**Parcours** De manière très importante, la carrière des enseignants pourrait être redessinée en trois grandes étapes. Il y aurait la période "probatoire" pour les plus jeunes, les enseignants "confirmés" et, enfin, les enseignants "expérimentés". Ceux-ci auraient l'occasion d'alléger leur horaire pour aider les jeunes enseignants, mais aussi de prendre une année sabbatique au cours de laquelle ils pourraient se consacrer à un projet professionnel ou à des formations. Une période au cours de laquelle ils assureraient aussi à mi-temps les remplacements des profs absents. De jeunes profs prendraient leur place pendant un an et ne devraient pas couvrir ces difficiles remplacements de courtes durées.

**Les jeunes** Un des objectifs est donc de favoriser les premiers pas dans le métier à la fois par la stabilisation du premier poste, mais aussi par un meilleur encadrement, notamment à travers des "enseignants référents" et un accroissement des possibilités pour le travail collaboratif.